

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 20 décembre 2019

## Modernisation numérique des structures médico-sociales : l'ARS Bretagne mobilise 1,53 million d'euros pour accompagner 55 projets

Conformément aux orientations nationales prévues dans le chantier numérique de "Ma santé 2022", et dans le cadre de sa politique régionale de soutien aux innovations, l'ARS Bretagne a publié en juillet dernier un appel à candidatures visant à accompagner le développement des usages du numérique au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS).

### 212 projets présentés...

La démarche a largement mobilisé les opérateurs médico-sociaux bretons. En effet, l'ARS Bretagne a reçu 212 projets. 55 d'entre eux bénéficient du soutien financier de l'ARS Bretagne. Cet engouement traduit l'importance des besoins d'accompagnement du secteur médico-social pour développer les usages du numérique.

Les dossiers retenus portent principalement sur l'informatisation du dossier de l'utilisateur et la sécurisation des systèmes d'information en conformité au règlement général européen de protection des données (RGPD).

L'ARS Bretagne a également souhaité favoriser le développement des usages de la télémédecine (12 projets sur les 55 retenus).

### Une feuille de route régionale en préparation...

Pour poursuivre son engagement auprès des acteurs, l'ARS Bretagne travaille à présent à l'élaboration d'une feuille de route s'appuyant sur les résultats de cet appel à candidatures. Ces travaux contribueront à la mise en œuvre en région du futur programme national de modernisation des établissements et services médico-sociaux.

#### Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr